



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf janvier, le conseil municipal de la mairie de Rougé s'est réuni à Rougé – Espace Herminette – sous la Présidence de M. Jean-Michel DUCLOS.

Suite aux annonces du Premier Ministre en date du jeudi 14 janvier 2021 avançant le couvre-feu à 18H, et conformément aux dispositions de l'article L. 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le maire a demandé à ce que la séance du conseil municipal soit tenue à huis clos. Le conseil municipal, sans débats, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de cette proposition.

	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	
M. Yannick BARON		x			
M. André BOURGIN	x				
M. Benoît BURET	x				
Mme. Sonia CIVET	x		x	Mme Danielle RETAILLEAU	Arrivée à 18h26
Mme. Nicole COMMUNAL	x				
Mme. Jacqueline DAVID	x				
M. Jean-Michel DUCLOS	x				
M. Anthony EVIN	x				
Mme. Elodie FATIEN	x				
Mme. Anne-Cécile FIDON			x	M. Jean-Michel DUCLOS	
M. Christian GAUTIER	x				
M. Patrick GRANDIERE	x				
M. Ludovic HOCHART	x				
Mme. Catherine LE HECHO	x				
Mme. Léa LEGENTILHOMME	x				Arrivée à 18h16
Mme. Isabelle MICHAUX			x	Mme Nicole COMMUNAL	
M. Yves PALIERNE	x				Arrivée à 18h44
Mme. Danielle RETAILLEAU	x				
M. Jérôme THOMEROT	x				

Membres en exercice : 19

Secrétaire de séance	M. Anthony EVIN
Date de la convocation	jeudi 14 janvier 2021
Heure d'ouverture de la séance	18h12
Suspension de séance	18h41
Reprise de séance	18h46
Heure de levée de la séance	19h50

Délibérations

N° délib	Objet	Résumé	Vote
DEL_2101	Règlement intérieur	Conformément à l'article L. 2121-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales, il convient d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal.	Unanimité
DEL_2102	Comités consultatifs	<p>L'article L. 2143-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales donne la possibilité, au conseil municipal, de créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.</p> <p>Au regard des différents projets portés par la commune, il est proposé de créer les comités consultatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des vallées - Tiers-lieux - Mutualisation - Grands-villages - Restructuration du pôle scolaire <p>Il est précisé que les commissions instaurées en début de mandat continueront de se réunir pour traiter des sujets les concernant.</p>	Unanimité
DEL_2103	Modification simplifiée PLU	<p>Considérant que la commune de Rougé souhaite modifier ponctuellement le règlement de son PLU pour permettre la réalisation d'équipements en cœur de bourg et garantir la possibilité de réaliser un équipement médico-social, il était nécessaire de procéder à une modification simplifiée du PLU. Le dossier sera tenu à la disposition du public en mairie du 01 février 2021 au 05 mars 2021 aux heures et jours habituels d'ouverture. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie.</p> <p>Toute personne pourra faire part de ses remarques soit en les inscrivant dans un registre ouvert à cet effet, soit en adressant un courrier à la mairie.</p> <p>A l'issue de cette mise à disposition, M. le maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibèrera et se prononcera sur le projet de modification</p>	Unanimité
DEL_2104	Admission en non-valeur	<p>L'admission en non-valeur peut être demandée par le comptable public dès lors que la créance lui paraît irrécouvrable.</p> <p>Monsieur le Trésorier Principal a transmis plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant total de : 205,76 €</p>	Unanimité
DEL_2105	Renouvellement contrat RGPD	Renouvellement du contrat de SMA NETAGIS concernant une prestation de délégué à la protection des données, contrat mutualisé à l'échelle de l'intercommunalité.	Unanimité

Décisions prises en application du L. 2122-22 du CGCT

- ⇒ Signature d'une convention d'honoraires avec la société d'avocats ANTIGONE dans le cadre d'une procédure en appel,
- ⇒ DIA 20210002 : la commune a renoncé à son droit de préemption de la parcelle située 2 rue du stade (section B, n° 0235) .

Informations diverses

Mme Nicole COMMUNAL informe que Châteaubriant est désigné comme centre de vaccination CoVid-19. La communauté de communes ainsi que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) se chargent de la coordination du recensement des personnes de plus de 75 ans. Les services de la municipalité ainsi que l'équipe du CCAS se mobilisent pour informer les personnes concernées du territoire - 175 citoyens dont une centaine restant à contacter. Un questionnaire a été remis aux aides à domicile pour qu'elles puissent récolter des informations auprès des bénéficiaires. Une réflexion sur le transport vers le centre de vaccination est en cours et la commune s'est engagé à faciliter le déplacement des personnes dans le besoin.

Dans le cadre de l'aménagement du bois de St Joseph, la commune a rencontré le département, maître de l'ouvrage, afin que les travaux de sécurisation menés soient présentés.

M. Yves PALIERNE indique que les vœux de la municipalité sont en ligne sur YouTube, Facebook ainsi que sur le site internet. Il signale que Mme Adeline POILVEZ, directrice générale des services, sera chargée de la communication numérique, notamment de la mise à jour du site internet de la commune ainsi que la gestion des réseaux sociaux. Une rencontre avec l'agence de communication ZOAN est prévue le 21 janvier 2021 et la commission « communication » se réunira le samedi 30 janvier 2021 à 10h30. Le bulletin municipal est presque finalisé, il sera très probablement mis en impression à la fin de la semaine et distribué, avec les cartes de vœux, d'ici fin janvier.

M. le maire a adressé, au nom du conseil municipal, des condoléances à la famille de M. Xavier HUNAULT.

Un point sur l'utilisation du quart de crédit voté au précédent conseil est fait, il s'agit principalement d'études. Un rendez-vous a été convenu avec Air & Geo pour entamer la phase n° 2 de l'aménagement du lotissement « Grand domaine », un contact a été pris avec le SYDELA pour une étude sur la rénovation énergétique de la mairie, la société PRAGMA sera contacté pour l'aménagement de la rue de la croix barbot et le service des architectes des bâtiments de France est sollicité dans le cadre du ravalement de façade de l'église communale.

En ce qui concerne le lotissement des Cohardières, M. Patrick GRANDIERE précise que les garde-corps seront installés début février. Les logements sont terminés, ils seront livrés à la fin du mois de janvier.

Un point est fait sur l'état de la toiture de la salle de l'Herminette pour laquelle des travaux seront à prévoir.

Mme Léa LEGENTILHOMME demande si des études ont été menées pour l'accessibilité des bâtiments communaux. M. le maire précise qu'un diagnostic avait été fait et que tous les travaux réalisables en régie ont été réalisés.

Le Maire,
Monsieur Jean-Michel DUCLOS

